

L'élargissement des marchés permet aux producteurs de réaliser d'importantes économies d'échelle et de devenir plus concurrentiels. Ce qui, en retour, attire les investissements et stimule le développement et l'application de nouvelles technologies. L'Accord de libre-échange nord-américain encourage les investisseurs à fonder leurs décisions sur des considérations économiques plutôt que sur les droits de douane et sur les obstacles artificiellement posés au commerce.

De nouveaux marchés, des économies d'échelle et un bon climat d'investissement : c'étaient là certains de nos objectifs lorsque nous avons engagé les négociations sur l'ALENA.

Avec l'établissement de ce grand marché nord-américain, les gens d'affaires auront confiance de pouvoir investir n'importe où dans la région pour desservir l'ensemble de ses marchés. Au Canada, les investisseurs trouvent une main-d'oeuvre hautement qualifiée et fortement scolarisée ainsi qu'une solide infrastructure de services publics et privés. Ces facteurs, conjugués aux saines politiques monétaires et budgétaires du Canada, créent un bon climat d'investissement. Cela signifie que les investisseurs étrangers continuent à explorer les nouvelles possibilités offertes par le marché canadien.

Grâce à l'ALENA, les investisseurs canadiens eux-mêmes pourront envisager de nouvelles options. Les investissements canadiens directs au Mexique ont continué de s'accroître; ils totalisent maintenant plus de 500 millions de dollars. Les nouveaux investissements dans les coentreprises aideront votre pays à se développer tout en offrant aux sociétés canadiennes de nouveaux marchés pour leurs biens et leurs services.

Les entrepreneurs canadiens sont particulièrement avantagés pour ce qui concerne les services liés à l'énergie, aux télécommunications, aux services financiers, à l'exploitation minière, à l'agro-alimentaire et aux aliments, au développement du tourisme, au génie-conseil, y compris les produits et les services environnementaux, ainsi qu'aux logiciels d'ordinateur.

L'appartenance au même continent a tissé de nombreux liens entre nos pays. Le plus important est peut-être celui de notre environnement commun : l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et la terre qui nous nourrit.

L'ALENA contient plus de dispositions sur la protection de l'environnement que tout autre accord commercial précédent. Ce n'est pas peu dire. Les trois pays ont confirmé leur engagement envers le développement durable et ont accepté d'appliquer l'Accord de façon à protéger et à conserver l'environnement.

Il appartient aux trois gouvernements de donner suite à leur engagement commun. C'est justement ce que font le Canada et le